



Ville de Mont-Saint-Hilaire

**Le Programme sports et loisirs pour tous** vise à offrir des places gratuites dans plusieurs activités de loisir, sportives ou culturelles aux résidents de Mont-Saint-Hilaire ayant un faible revenu, qui rend presque impossible l'inscription à des activités à des fins récréatives. Une demande peut être présentée pour soi-même ou pour un membre de la famille.

Période d'inscription au *Programme* pour la session de l'automne 2024 : 27 août au 13 septembre 2024.

#### Critères d'admissibilité :

- Être résident de Mont-Saint-Hilaire;
- Posséder une carte citoyen valide pour chaque membre de la famille;
- Remplir le formulaire de demande;
- Fournir les documents requis au moment de l'adhésion au programme :
  - o Rapport d'impôt fédéral de 2023;
  - o Une (1) pièce d'identité avec photo.
- Le revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil de faible revenu (SFR) tel que défini par Statistique Canada (référence 2022) :
  - 1 personne : 29 380 \$
  - 2 personnes : 36 576 \$
  - 3 personnes : 44 966 \$
  - 4 personnes : 54 594 \$
  - 5 personnes : 61 920 \$
  - 6 personnes : 69 835 \$
  - 7 personnes : 77 751 \$

#### Étapes à suivre pour déposer votre demande :

- 1- Envoyez un courriel mentionnant votre intérêt pour le programme à [loisirs@villemsh.ca](mailto:loisirs@villemsh.ca) contenant votre prénom, nom et numéro de téléphone.
- 2- Vous serez convoqué à un rendez-vous avec un membre du personnel administratif au pavillon Jordi-Bonet. Vous devrez avoir avec vous les pièces justificatives demandées :
  - o Votre Carte citoyen valide ainsi que celle de la personne à inscrire;
  - o Votre déclaration de revenus de l'année de référence. Le rapport doit être complet;
  - o Une (1) pièce d'identité avec photo;
  - o Remplir le formulaire de demande :
    - Avoir sélectionné trois (3) activités par ordre de préférence parmi celles qui sont éligibles.
- 3- L'employé sur place validera votre admissibilité au *Programme sports loisirs pour tous*. Aucune copie de la déclaration de revenus ne sera effectuée, vous pourrez repartir avec vos pièces justificatives. Une photocopie de votre demande vous sera remise.
- 4- Une fois la période d'inscription au Programme terminée, le service du loisir et de la culture s'occupera d'octroyer les places selon les préférences de chaque participant. Chaque participant sera contacté afin de savoir s'il a obtenu une place ou non dans l'une des activités choisies.

#### Conditions particulières :

- Un seul membre de la famille peut bénéficier du programme au cours d'une même session d'activité;
- Dans le cas où le nombre de demandes soit supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un tirage au sort sera effectué afin de déterminer le ou les bénéficiaires;
- Dans le cas où le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles d'une activité, un participant ne pourra bénéficier d'une place pour une deuxième session consécutive;
- Un participant qui a un taux de présence inférieur à 50 % dans une activité du programme pourrait voir son éligibilité révoquée à la session suivante;
- Pour les activités de camps de jour, seules les places aux camps réguliers ou d'accompagnement sont disponibles. Maximum de 2 semaines d'admissibilité par famille;
- Une personne de plus de 18 ans bénéficiant du statut étudiant n'est pas admissible au programme.

**Liste des activités admissibles au Programme :**

Pour plus d'informations sur les cours offerts par la **Ville**, consultez la *Programmation loisirs-sports-culture* de la session Automne 2024 [en cliquant ici!](#)

Session Automne 2024 - Activités offertes par la Ville						
Activité	Clientèle	Nombre de places	Dates/horaire	Heure	Nombre de cours	Lieu
Prêts à rester seuls!	9 à 13 ans	1	Samedi 5 octobre	8 h 30 à 15 h 30	1	Pavillon Jordi-Bonet
Gardiens avertis	11 à 15 ans	1	Samedi 19 octobre	8 h 30 à 16 h 30	1	Pavillon Jordi-Bonet
Fitness	14 ans et +	1	Les mercredis du 25 septembre au 11 décembre	18 h 30 à 19 h 25	12	Pavillon Jordi-Bonet
Cardio latino	14 ans et +	1	Les mercredis du 25 septembre au 11 décembre	19 h 30 à 20 h 30	12	Pavillon Jordi-Bonet
Essentrics	14 ans et +	1	Les jeudis du 3 octobre au 12 décembre	19 h 30 à 20 h 30	10	Pavillon Jordi-Bonet
Stretching et étirements	14 ans et +	1	Les vendredis du 4 octobre au 6 décembre	10 h 45 à 11 h 45	10	Pavillon Jordi-Bonet
Langue et culture italienne - niveau 1	14 ans et +	1	Les lundis du 30 septembre au 9 décembre	19 h à 21 h	10	Pavillon Jordi-Bonet
Cours de natation	Enfant	6	Fin septembre à début décembre	Variable	10	Centre aquatique
Cours d'aquaforme	Adulte	2	Fin septembre à mi-décembre	Variable	12	Centre aquatique
Cours d'aquadouleur	Adulte	2	Fin septembre à mi-décembre	Variable	12	Centre aquatique

Pour plus d'informations sur les cours offerts par les **organismes**, renseignez-vous auprès d'eux! Vous trouverez leurs coordonnées dans la dernière section de la *Programmation loisirs-sports-culture* de la session Automne 2024 [en cliquant ici!](#)

Session Automne 2024 - Activités offertes par les organismes						
Organisme / Activité	Clientèle	Nombre de places	Dates/horaire	Heure	Nombre de cours	Lieu
École de karaté Sankudo - Cours de karaté	5 à 8 ans	1	Les jeudis du 19 septembre au 28 novembre	18 h 15 à 19 h	10	École de la Pommeraie
École de karaté Sankudo - Cours de karaté	9 à 15 ans	1	Les jeudis du 19 septembre au 28 novembre	19 h 15 à 20 h 15	10	École de la Pommeraie
Club de judo Vallée-du-Richelieu - Cours de Judo	5 à 15 ans	1	5 à 7 ans : 1x semaine de septembre à décembre, les samedis AM 7 à 15 ans : 2x semaine de septembre à décembre, en semaine de soir	Variable Selon l'âge	Variable selon l'âge	École secondaire Ozias-Leduc
Amis de la Vallée-du-Richelieu - Abonnement aux activités du mercredi	Retraités	1	Les mercredis de septembre à mai	AM et PM		Pavillon Jordi-Bonet

Atelier de ballet classique de Mont-Saint-Hilaire - cours de ballet pour débutant	4 à 8 ans	1	Les samedis de mi-septembre à mi-décembre	AM	14	Pavillon Jordi-Bonet
---	-----------	---	---	----	----	----------------------